

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE 04-041-MN01

**Ordonnance en vertu du Règlement municipal
04-041 sur l'utilisation des pesticides**

AVIS est donné qu'à la séance ordinaire du 5 décembre 2016, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, en vertu du Règlement 04-041 de la Ville de Montréal sur l'utilisation des pesticides, une ordonnance afin de permettre au chef de la division des parcs ou son agent technique en horticulture d'autoriser exceptionnellement l'usage de pesticides dans tous les cas d'urgence et de danger pour la santé humaine dans des zones sensibles.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 13 décembre 2016.

La secrétaire d'arrondissement,
Marie Marthe Papineau, avocate